



NOMBRE DE MEMBRES  
afférents                        qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal                      Délibération  
                11                10                09

Séance du 10/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 10 décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIÈRE, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Pierre ALQUIER, Monsieur Jean-Louis BESSIÈRE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

Absents : Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE.

Date de la Convocation : 03/12/2025

Date d'affichage : 03/12/2025

Madame Régine RIGAL a été nommée secrétaire de séance.

#### NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE\_DE\_2025\_67

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ NOMME Mme Régine RIGAL secrétaire de séance.

Vote : Pour : 09 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON  
**Mairie de BELCASTEL**  
12390



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme.  
Acte dématérialisé,  
Le Maire  
Jean-Louis BESSIÈRE

Acte rendu exécutoire par  
- Publication le 15/12/2025  
- Transmission au contrôle de légalité le